

INFORMATIONS RIVERAINS SAINT-LUNAIRE

Le Triathlon Dinard Côte d'Emeraude (anciennement Emeraude Events) aura lieu les 11 et 12 septembre prochains. La manifestation entraînera des perturbations de circulation que nous avons cherché à minimiser au maximum.

Voici ce qu'il faut savoir pour ces deux jours placés sous le signe du sport :

- Lors des compétitions le circuit est fermé à la circulation hors riverains.
- Des déviations seront mises en place pour contourner le circuit.

Les restaurants et commerces restent ouverts pendant cette période.

<u>Pour les riverains du parcours</u>: Si vous êtes riverains du circuit vélo, et n'avez pas d'autres solutions que de l'emprunter: dans ce cas, une consigne primordiale: circulez dans le sens du parcours des cyclistes (symbolisé par des flèches noires au verso).

Le circuit est encadré par des signaleurs et les forces de l'ordre. Des panneaux de signalisation seront installés pour vous guider. Le parcours peut être franchi à tous les points de cisaillement. Une réouverture partielle de la circulation est prévue selon l'avancée du dernier participant.

Pour les établissements hôteliers / campings sur le parcours :

Vos clients seront considérés comme riverain s'ils sont en possesion de leur confirmation de réservation. Elle leur sera demandée en tant que laisser-passer.

Pour toute question: n'hésitez pas à contacter l'organisation au 06.70.99.95.29 ou par mail à <u>contact@triathlondinard.com</u>









ZOOM SUR SAINT-LUNAIRE

LE VILLAGE

Le Triathlon Dinard Côte d'Emraude aura lieu les **samedi 11 et dimanche 12 septembre** (avec mise en place du village dès le <u>mardi 07 septembre</u> puis le démontage le lundi 13 septembre).

Comme depuis 2013, le village sera implanté sur le **boulevard de Longchamps et la Digue de Longchamp et les rues adjacentes**:

- Rue de l'Aquilon
- Rue des Goélands / Rue du Ressac
- Rue des Embruns / Rue de Norois / Rue de Nerput

Ces rues seront interdites à la circulation et au stationnement du jeudi 09 septembre au lundi 13 septembre.

Dans le contexte sanitaire actuel, nous renforçons le contrôle par des agents de sécurité. Merci de prendre attache avec nous pour récupérer un laisser-passer piéton.

Il y aura une animation musicale (DJ et speakers) pendant le week-end qui s'arrêtera le soir avant de reprendre le matin.

Nous nous excusons d'ores et déjà pour la gêne occasionnée. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à : contact@triathlondinard.com



LES PARCOURS

<u>Pour les riverains du parcours</u> : Si vous êtes riverains du circuit, et **n'avez pas** d'autres solutions que de l'emprunter : dans ce cas, une consigne primordiale : circulez dans le sens du parcours.

Le circuit est encadré par des signaleurs et les forces de l'ordre. Des panneaux de signalisation seront installés pour vous guider. Le parcours peut être franchi à tous les points de cisaillement.

Une réouverture partielle de la circulation est prévue selon l'avancée du dernier participant.

Pour les établissements hôteliers / campings sur le parcours :

Vos clients seront considérés comme riverain s'ils sont en possesion de leur confirmation de réservation. Elle leur sera demandée en tant que laisser-passer.





